

Les groupes d'experts

Dans le cadre de la priorité 1 du programme ORATE 2013, une instance de suivi des projets (« Knowledge Support System ») sera constituée dans le but de s'assurer de la qualité scientifique. Cela se traduira par des groupes d'experts indépendants (« Sounding Boards ») dont l'action portera sur chacun des lots lancés dans la priorité 1.

Composition et rôle

Ces groupes seront constitués de deux experts, un praticien et un scientifique, ayant tous les deux une expérience dans le champ thématique du projet. Cette composition a pour but d'assurer une certaine qualité scientifique et une perspective opérationnelle.

Au sein d'une structure d'accompagnement (« Sounding board ») les experts joueront un rôle de conseil et de suivi auprès des consortiums (« Transnational project group »). Ils s'assureront que les projets respectent l'approche exposée dans le « rapport de commencement » (« Inception Report ») et que les attentes sous-jacentes aux appels à proposition sont bien prises en compte.

Afin de mettre à profit cette expertise en amont du lancement des appels d'offres, un expert sera impliqué dans l'évaluation des projets d'appels à proposition. L'Unité de coordination fera une suggestion d'experts pour participer à l'évaluation des propositions.

Ensuite ces groupes suivront attentivement, en lien avec l'Unité de coordination, l'état d'avancement des projets réalisés au sein des consortiums.

Les activités principales de ces groupes sont les suivantes :

1. évaluer les projets de propositions
2. donner des conseils aux consortiums
3. évaluer les résultats des projets de recherche appliquée

Profil des experts

Les experts doivent présenter une expérience professionnelle probante dans un thème de recherche intéressant le programme ORATE. Ils doivent prouver leurs compétences en fournissant un CV indiquant les différentes étapes de leur carrière professionnelle.

Tâches et résultats attendus

Les groupes d'experts interviendront à des moments spécifiques tout au long du projet. Ils donneront les impulsions suivantes :

- 1) Evaluation du contenu et partenariat dans les projets

Afin d'assurer la qualité scientifique des projets réalisés dans le programme, un des deux membres du groupe d'experts sera directement impliqué dans le processus d'évaluation des projets. Les experts souligneront les forces et faiblesses des propositions au regard du contenu des appels d'offres et du partenariat envisagé.

- 2) Réunions avec les consortiums

Les groupes d'experts rencontreront les consortiums à des moments spécifiques de la réalisation du projet. En principe, les groupes d'experts et les consortiums sont censés organiser des réunions communes :

- a) au début du projet (réunion de démarrage)
- b) lors des remises des rapports intermédiaires.

Ces réunions constitueront une opportunité de débat et de clarification sur des éléments des rapports ainsi que des résultats obtenus. Le nombre exact de réunions dépendra de la durée du projet et par conséquent du nombre de rapports à remettre. Afin de s'assurer que les conseils prodigués par les groupes d'experts sont pris en compte par les consortiums, un compte-rendu de chaque réunion doit être rédigé listant les remarques des groupes d'experts au consortium.

3) Commentaire des projets de rapports

Il sera demandé aux experts de rendre des commentaires écrits sur les rapports intermédiaires, les projets de version finale et les versions définitives des rapports. Ils devront remplir un formulaire d'évaluation préparé par l'Unité de coordination. Le nombre exact d'évaluations dépendra du nombre des rapports à remettre.

Les commentaires des rapports seront adressés à l'Unité de coordination qui compilera tous les commentaires reçus.

4) Evaluation du rapport final

A la fin de vie du cycle du projet, il sera demandé aux groupes d'accompagnement d'évaluer les rapports finaux soumis par les consortiums.

Procédure de candidature

Les experts seront sélectionnés dans le cadre d'une procédure d'appel à expression à intérêt.

Les appels seront lancés tous les 2-3 ans. Une liste de thèmes et de sujets pertinents pour le programme ORATE sera incluse dans l'appel à expression d'intérêt pour cibler l'expertise attendue.

Les experts intéressés pour devenir membres des groupes d'experts devront envoyer le formulaire de candidature, leur curriculum vitae à l'Unité de coordination à la fois par courriel et par courrier.

Les experts seront sélectionnés selon deux étapes :

- 1) d'abord une présélection des experts sera réalisée par le Comité de pilotage à partir du pool d'experts établi à partir de l'appel à expression d'intérêt. Les experts présélectionnés seront informés de leurs tâches d'évaluation.
- 2) après clôture de l'appel d'offres, l'Unité de coordination vérifiera le risque éventuel de conflit d'intérêt au regard de l'affiliation des experts et des partenaires des projets. Elle confirmera ensuite la composition des groupes d'experts.

Au cours de l'évaluation des propositions, tous les experts sélectionnés devront signer une déclaration d'absence de conflit d'intérêt.